Intervention de Loïc Fauchon lors de l'événement parallèle sur le suivi et l'évaluation, 13^e session de la Commission sur le développement durable New-York, 20 avril 2005

Pour un monitoring simple et accepté

Permettez que je vous donne d'abord mon sentiment global sur ces questions de suivi et d'évaluation. Ce n'est pas il est vrai un concept très simple. Je crois que nous devons d'abord faire attention à ce que le suivi et l'évaluation n'apparaissent pas comme une contrainte. On pourrait comme on le fit à une autre époque pour la planification parler « d'ardente obligation ». Cette apparence de contrainte, c'est peut-être ce que nous pourrions reprocher à la manière dont ce concept a été souvent présenté au cours des dernières années. En effet, on passe vite de la contrainte au contrôle et qui dit contrôle, évoque un soupçon de suspicion. Et la suspicion, c'est l'annonce même d'un possible manque de confiance.

Et voilà comment on a pu ici ou là donner une connotation négative à une idée que nous devons au contraire considérer comme positive, utile et généreuse. C'est pourquoi, pour reprendre une phrase souvent entendue ces derniers jours, pourrions-nous dire : « n'ayons pas peur du monitoring ». Cette procédure, chacun doit la percevoir comme une main tendue, comme l'expression d'une considération et d'un respect. Ce doit être la manifestation d'un intérêt au sens moral du terme. C'est une interpellation, et à travers l'interpellation, il y a la reconnaissance.

Si je me permets d'insister sur ce point, c'est qu'il me paraît être une des clés du succès de la démarche qu'ici et là nous voulons engager. En réalité, le succès du monitoring ne peut reposer que sur une confiance réciproque.

Cela me rappelle, comme vous sans doute Monsieur le Ministre, la création en France des chambres régionales des comptes. J'ai été élu moi-même 18 ans, et au début nous nous sommes dit « tiens, voilà des gendarmes ». Et puis, chemin faisant, nous avons compris que l'on peut avoir beaucoup à gagner à être évalué.

Sachons expliquer cela d'abord. Ensuite, je voudrais dire ma conviction très profonde, qu'il ne peut y avoir de succès du suivi et de l'évaluation que si les acteurs du terrain y participent activement. Après avoir bien entendu été consultés sur les modalités du suivi. Comme j'ai eu l'occasion de le dire déjà il y a peu à la Conférence sur la Facilité Africaine pour l'eau à propos des efforts à effectuer en matière de recherche développement, la priorité doit être donnée à la constitution d'équipes africaines de recherche développement. Nous devons faire les choses dans le même esprit pour le monitoring en Afrique. D'un certain point de vue, la mise en place d'une procédure de monitoring se présente un peu comme une certification, comme une démarche qualité, comme l'obtention de l'ISO 9001 ou 14001. En ce sens, le suivi et l'évaluation sont d'abord le regard que chacun doit porter sur sa propre activité, sur sa propre activité, sur

Il faut en haut lieu, dans les instances internationales, chez les donateurs qui ont légitimement le souci des objectifs, de la transparence, de la bonne gouvernance, il faut dans ces sphères là qu'on en soit convaincu. On ne pourra pas plaquer un système unique à la surface du globe.

Il faut admettre qu'il y ait des spécificités, des différences, des particularismes. Ne cherchons pas à édifier un nouveau système centralisé de statistiques. Ne perdons pas de vue que l'objectif est d'aider, d'aider ceux qui agissent, d'aider ceux qui

reçoivent, mais aussi ceux qui accompagnent, ceux qui donnent, tous ceux là nous devons leur permettre de savoir si la direction est la bonne, et le cas échéant, quels sont les correctifs à apporter.

Et puis, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Ministre, le suivi et l'évaluation, ce ne sont pas seulement des chiffres. Ce sont aussi et surtout des hommes et des femmes qui vivent et qui parfois meurent, par manque d'eau.

Le monitoring c'est aussi le droit, ce sont aussi les institutions, c'est aussi et encore la connaissance. En un mot, tous les éléments fondateurs de l'accès à l'eau.

Donnons à tout cela de l'humanité, mettons-y du cœur, et si j'ose dire, de la tripe.

Deux mots enfin, sur le rôle du Conseil mondial de l'eau dans cette affaire. Vous le savez, à travers nos 350 organisations membres, nous souhaitons être la voix qui s'élève en provenance de la grande famille de l'eau. La voix qui s'adresse aux décideurs, à ceux qui financent, à ceux qui légifèrent, qui organisent, qui forment.

Je souhaite, en tant que président du Conseil mondial de l'eau, que notre contribution soit concrète et durable. C'est pourquoi nous avons décidé après le Forum de Kyoto, après les propositions innovantes du Président de la République française de créer une Alliance pour un mécanisme mondial d'observation sur l'eau (Water Monitoring Alliance). Et je remercie le Gouvernement français de son soutien et plus particulièrement Monsieur Lepeltier, Ministre de l'écologie ici présent.

Qu'est-ce que cette Alliance? J'aimerais que vous considériez que c'est un outil, un outil de progrès, pour recenser, pour analyser les systèmes de monitoring qui existent déjà.

C'est une simple plate-forme d'échange bénéficiant d'un site Internet que je vous invite à découvrir aujourd'hui et sur lequel vous viendrez pour apporter réflexion, suggestions et propositions.

Devenez-en les partenaires, comme je vous invite si vous ne l'êtes déjà à devenir partenaire et membre du Conseil mondial de l'eau.